



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 http://www.cd62tt.com/ligue.htm

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE

Réf. 533-2020-02-09 –Echelon régional CFV

Cambrai, le 2 janvier 2020



Échelon Régional du Championnat de France Vétérans

Date : Dimanche 9 février 2020

Juge Arbitre : BIENERT Jean-Pierre ☎ 06 15 96 16 78 ✉ jean-pierre.bienert@cdntt.fr

Juge-Arbitre adjoint : LIBIER Claude ☎ 06 15 96 16 78 ✉ libier.claude@liguehdfft.fr

Délégué : POULY Daniel ☎ 06 16 36 67 39 ✉ pouly.daniel@liguehdfft.fr

Lieu : Salle Jean ZAY, rue du 8 mai 1945 à SAINT-LAURENT-BLANGY (62)

Horaires : Une circulaire précisera les horaires des tableaux après les confirmations de participation.

Les quotas par tableau et par Comité :

Le quota de qualifié(e)s par comité ne sera connu qu'après l'organisation de toutes les épreuves départementales.

Les qualifié(e)s et remplaçants :

Le remplacement d'un(e) titulaire se fera Comité pour Comité dans l'ordre du classement départemental.

Voir les listes sur le site de la Ligue

Les confirmations de participation ou de non participation doivent être effectuées via le site de la FFTT avec le mot de passe que les joueuses, joueurs et clubs ont reçu.

http://www.fftt.com/sportif/criterium/inscription_ligue/res_div.php?epreuve=3061&organisme=1007

Date limite pour effectuer la démarche : le vendredi 24 janvier 2020 à 12h00.

Passé ces date et heure, des remplaçants(e)s seront sollicité(e)s et ceux qui n'auront pas répondu seront retiré(e)s des listes et ne pourront pas participer.

L'épreuve est jouée avec des balles PVC blanche G40+*** de notre partenaire Butterfly.

Les maillots blancs sont interdits.

La tenue sportive est exigée dans l'aire de jeu.

Les 4 premier(e)s de chaque tableau sont tenu(e)s d'assister à la cérémonie protocolaire.

Toute absence le jour de l'épreuve qui n'aura pas été avisée sera sanctionnée financièrement, tout comme l'absence à la cérémonie protocolaire des 4 premiers de chaque tableau.

L'échelon National aura lieu les 10, 11 et 12 avril 2020 à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Qualification à l'échelon National :

V1 Mess	V2 Mess	V3 Mess	V4 Mess	V5 Mess	V1 Dames	V2 Dames	V3 Dames	V4 Dames	V5 Dames
2	2	2	2	1	2	2	2	1	1

« Le reste des qualifié(e)s, dans la limite des places disponibles, est déterminé par une inscription « libre » à la période selon les modalités définies par la commission sportive fédérale sur l'espace dédié, pour chacune des dix catégories. »

Voir la circulaire de la FFTT, disponible sur le site de la Ligue, concernant l'échéancier des inscriptions.

